



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI¹

Cachet S.A.I.D.V. :

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
02 MAI 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL / IDV DELIBERATION N° 027/2016 DU 26 AVRIL 2016

Fixant les indemnités du maire, des adjoints et de certains conseillers municipaux.

Date de convocation : 19 AVRIL 2016		L'an deux mille seize, le vingt-six avril, à seize heures quarante minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Yvette LICHTLE et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.														
Date d'affichage : 19 AVRIL 2016																
Date d'affichage du compte-rendu : 27 AVRIL 2016																
Date d'affichage de la présente délibération :																
Résultats des votes :	<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td>02</td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td>00</td> </tr> </table>	VOTANTS	29	POUR	27	CONTRE	02	ABSTENTION	00	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>07</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	07
VOTANTS	29															
POUR	27															
CONTRE	02															
ABSTENTION	00															
ELUS EN EXERCICE	33															
PRESENTS	22															
PROCURATION	07															
La délibération est adoptée à la majorité																

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM		X	Yvette LICHTLE
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA		X	
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Jean CHICOU
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE		X	Doris RAUFEA
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA		X	Thilda HAREHOE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme. Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 027/2016 DU 26 AVRIL 2016**Fixant les indemnités du maire, des adjoints et de certains conseillers municipaux.****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE****Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;****Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 ;
- VU la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat ;
- VU le décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation ;
- VU l'arrêté n°380 DIPAC du 28 mars 2013 modifié fixant les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de maires, maires délégués et adjoints aux maires délégués, de présidents et membres de délégations spéciales faisant fonction d'adjoints, de conseillers municipaux, de présidents de syndicats de communes et de présidents de syndicats mixtes des communes de la Polynésie française ;
- VU la délibération n°87/2015 du 27 août 2015 décidant du maintien ou nom de Monsieur Jean-Claude PAQUIER au poste de huitième adjoint au maire ;
- VU la délibération n°17/2016 du 25 février 2016 décidant du maintien ou non de Madame Miriama MACE au poste de première adjointe ;
- VU la délibération n°18/2016 du 25 février 2016 approuvant le principe de l'élection de nouveaux adjoints au maire et constatant leur élection ;
- VU les arrêtés de délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux n°43/2016 à n°49/2016 et n°57/2016 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipaux sont gratuites ; que dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, ils peuvent toutefois percevoir une indemnité ;

Considérant qu'en sa séance du 25 février 2016, le conseil municipal a approuvé le principe de l'élection de nouveaux adjoints au maire et constater également leur élection ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les indemnités du maire, des adjoints et de certains conseillers municipaux ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 26.04.2016 ;

ADOPTÉE A LA MAJORITE	
VOTANTS	29
POUR	27
CONTRE	02
ABSTENTION	00

ADOPTÉ :

Article 1^{er} : Les indemnités allouées pour l'exercice des fonctions de maire sont fixées conformément aux dispositions de l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales en vigueur.

Article 2 : Les indemnités allouées pour l'exercice des fonctions d'adjoints au maire et de conseillers municipaux titulaires de délégations sont approuvées comme suit :

Fonction	Titulaire	Montant
1 ^{er} adjoint	Yvette LICHTLE	80 000 Fcfp
2 ^e adjoint	Abel TEMARII	80 000 Fcfp
3 ^e adjoint	Marie-Madeleine MAO	80 000 Fcfp
4 ^e adjoint	Félix ATEM	80 000 Fcfp
5 ^e adjoint	Lorraine HUNTER	80 000 Fcfp
6 ^e adjoint	Heimana TAURAA	80 000 Fcfp
7 ^e adjoint	Eliane LECHENE	80 000 Fcfp
8 ^e adjoint	Yvonnick RAFFIN	80 000 Fcfp
9 ^e adjoint	Yvannah POMARE	80 000 Fcfp
Conseiller municipal	Jean CHICOU	60 000 Fcfp
Conseiller municipal	...	60 000 Fcfp
Conseiller municipal	...	60 000 Fcfp

Article 3 : Le total des indemnités mensuelles accordées est de un million cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-trois francs pacifiques (1 194 863 Fcfp), soit quatorze millions trois cent trente-huit mille trois cent cinquante-six francs pacifiques (14 338 356 Fcfp) par an.

Article 4 : La dépense est imputée à l'article 6531 du budget communal.

Article 5 : La délibération n°13/2014 du 07 mai 2014 modifiée est abrogée.

Article 6 : La présente délibération prend effet à compter du rendu exécutoire des délégations de fonction de chaque adjoint ou conseiller municipal concerné.

Article 7 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 8 : Le Directeur général des services, le Chef du service des ressources et le comptable de la Trésorerie des Iles du Vent, des Archipels et des Australes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché
Le Maire,
Le 1^{er} Adjoint,

Edouard FRITCH
Mme Yvette LICHTLE



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le... **- 2 MAI 2016** ... et publication du ... **- 3 MAI 2016**

Pour le maire empêché
Le 1^{er} Adjoint,

Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH
Le Maire



**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES ALLOUEES AUX MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PIRAE**

Fonction	Titulaire	Arrêté de délégation	Montant
1^{er} adjoint	Yvette LITCHLE	N°43.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
2^e adjoint	Abel TEMARII	N°44.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
3^e adjoint	Marie-Madeleine MAO	N°45.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
4^e adjoint	Félix ATEM	N°84.2015 du 05.05.2014	80 000 Fcfp
5^e adjoint	Lorraine HUNTER	N°85.2015 du 05.05.2014	80 000 Fcfp
6^e adjoint	Heimana TAURAA	N°46.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
7^e adjoint	Eliane LECHENE	N°47.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
8^e adjoint	Yvonnick RAFFIN	N°48.2016 du 04.03.2016	80 000 Fcfp
9^e adjoint	Yvannah TIXIER	N°57.2016 du 21.03.2016	80 000 Fcfp
Conseiller municipal	M. Jean CHICOU	N°49.2016 du 04.03.2016	60 000 Fcfp
Conseiller municipal	60 000 Fcfp
Conseiller municipal	60 000 Fcfp